bulletin n°9
AVRIL 2006

Association Amicale des Résidents et Amis de Saint-Quay-Portrieux

Association loi de 1901 - Statuts déposés le 31/12/02

EDITO

Les communes devraient tirer profit d'une mise en commun des prestations délivrées par la Communauté de communes. Or rien n'est moins simple. Notre enquête sur le ramassage des ordures est un exemple d'un vrai problème de qualité de services.
Si on se réfère aux débats intercommunaux, tout ou presque semble prétexte à difficultés, désaccords ou surenchères. La conception même du rôle de la Communauté du Sud Goëlo n'est pas partagée par les représentants des communes. Parfois, on a l'impression que c'est Clochemerde à cloche pieds. N'y aurait-il pas moyen d'avancer ensemble ?

Dominique Blanc

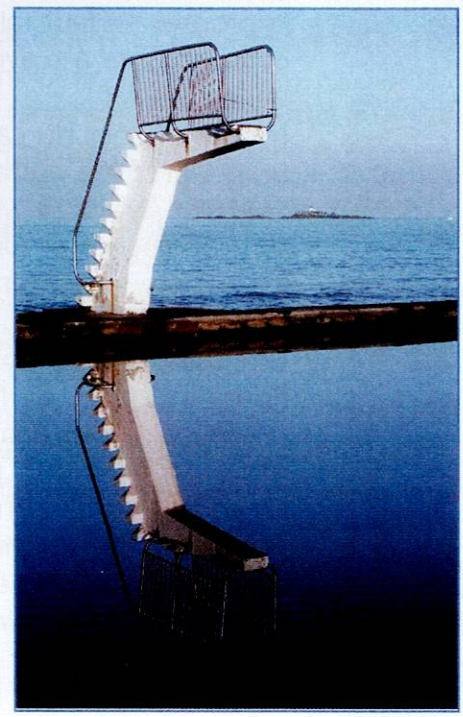
SOMMAIRE

Reportages
- Le ramassage des ordures
- Les plages : peut mieux faire

Communauté de communes
- Regroupement des casernes de pompiers
- Projet de complexe sportif
- Des nouvelles de Binic

Vie de la commune
- Une nouvelle aire de carénage
- 4ème démission au Conseil municipal
- Fiscalité
- Brèves

Vie de l'Association
- Prochaine assemblée générale



REPORTAGES

Le ramassage des ordures : un problème

Cet été un des sujets récurrent des résidents portait sur nos poubelles. Pas un dîner sans rouspétances. Cela passait par toutes les couleurs de l'arc en ciel depuis l'indifférence chronique jusqu'à la colère sèche en passant par la dérision, l'incompréhension et les récriminations.

Petit historique

A St quay portrieux nous sommes passé par toutes les étapes du ramassage des ordures ménagères depuis le vidage de poubelles dans un camion à ridelles tous les jours, le ramassage de sacs dans un camion à ridelles et enfin ramassage des sacs dans un camion spécial tous les jours pendant l'été.
Les ordures étaient déchargées, puis recouvertes de terre, dans une carrière de la vallée de l'Ic sur la commune de Binic.
Sauf à vouloir faire l'autruche on imagine facilement les conséquences écologiques et la qualité de l'eau de ruissellement qui traverse le gisement avant de se déverser dans l'IC puis dans le port de Binic. Il y avait aussi quelques ramassages de ferrailles ou d'encombrants. Alors ou est le progrès s'il faut faire son tri soi même et se résigner à n'avoir qu'un ramassage par semaine !
Les communes du canton ont adhéré les unes après les autres à un syndicat, le SMITOM Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères et il a été créé une usine d'incinération des ordures installée à Lantic avec en aval une usine de compost.
Pour incinérer il faut opérer un tri préliminaire. Des éco points ont été créés, gérés par le SIVOM pour leur installation en des endroits mis à disposition et entretenus par les municipalités.
Les volumes augmentant régulièremen un changement est intervenu au moment de la création de la Communauté de communes. Des bacs standardisés ont été distribués. Le volume des bacs dépend du nombre présumé de personnes résidant dans les logements après réponses à un questionnaire.

Personne ne peut raisonnablement nier que le volume des ordures augmente chaque année et que le tri est une nécessité si on veut endiguer les nuisances.
Bien sur les coûts augmentent, hélas !
Le président Dahlquist explique que les coûts ont été contenus grâce à la réduction de la fréquence de ramassages et grâce à l'application de la redevance spéciale (contestée par Binic et St Quay Portrieux). La redevance spéciale est appliquée aux professionnels, restaurants, administrations qui maintenant payent proportionnellement au poids de leurs déchets et bénéficient du ramassage des verres.
La Communauté de communes explique que pour limiter les coûts elle a également réduit les ramassages sur St Quay Portrieux et Binic ce qui met toutes les communes à égalité. Les conseillers communautaires de Binic et St Quay ont rechigné et le vote a été acquis grâce à la voix prépondérante du président.
Les résidents secondaires sont confrontés à deux difficultés.
Le volume : au bout de 7 jours, les poubelles sont pleines à craquer, deviennent malsaines et malodorantes.
Le président de la Communauté de communes a précisé que la Communauté peut échanger nos poubelles par des poubelles plus grandes. Il suffit de contacter le responsables du ramassage (tel 02 96 70 65 59).
Il convient alors d'acheter une autre poubelle normalisée soit auprès de ce même service soit auprès de distributeurs.

Deuxième difficulté : la poubelle du dimanche

De nombreux résidents ne se contentent pas de venir au mois d'août. Ils passent des vacances scolaires ou des week ends.Le problème est de récupérer les containers après être parti le dimanche soir....pour plusieurs semaines. Tous n'ont pas la chance d'avoir des voisins à qui confier la corvée de rentrer les poubelles ou d'habiter dans un immeuble collectif.

Cette situation est inacceptable à l'encontre des résidents secondaires qui de plus jettent moins d'ordures à l'année tout en payant autant.

Certes le rythme de rejet d'ordures est différent entre les résidents à l'année et les résidents à temps partiel, principalement résidents d'été.

Pour les premiers le ramassage est constant au long de l'année.

Pour les seconds le rythme est discontinu: peu pendant 10 à 11 mois, plus un ou deux mois de l'année car les maisons d'été sont souvent bien pleines.

Dans la pratique, certains bricolent en allant vider leur sac dans les poubelles des autres, celles du port d'Armor, par exemple.

A Etables s mer la commune a installé des grands containers ou les résidents peuvent le dimanche soir vider leurs sac. Ces containers sont installés à coté des services techniques et rien ne vous interdit d'y faire un détour.

Il faudrait que la commune de St Quay Portrieux en fasse autant et, c'est la somme de vos demandes individuelles auprès des conseillers municipaux qui fera avancer la solution.

Lorsque les conseillers sont sollicités, Ils expliquent que ce n'est pas leur problème mais celui de la Communauté de communes. Renseignements pris, une telle installation ne se ferait qu'à l'initiative des municipalités et non pas l'inverse.

Le président Dahlquist se dit concerné par le sujet et précise que des solutions sont à l'étude comme par exemple de disposer de sacs non destructibles par les animaux, qui remplaceraient occasionnellement les containers.

Vos commentaires et suggestions nous intéressent. Ecrivez-nous. Donnez-nous le fruit de vos expériences.

Les plages : peut mieux faire

Depuis quelques années nous pouvons remarquer les efforts qui ont été apportés par la commune sur la propreté des plages grâce, entre autres, à l'achat d'une tamiseuse.

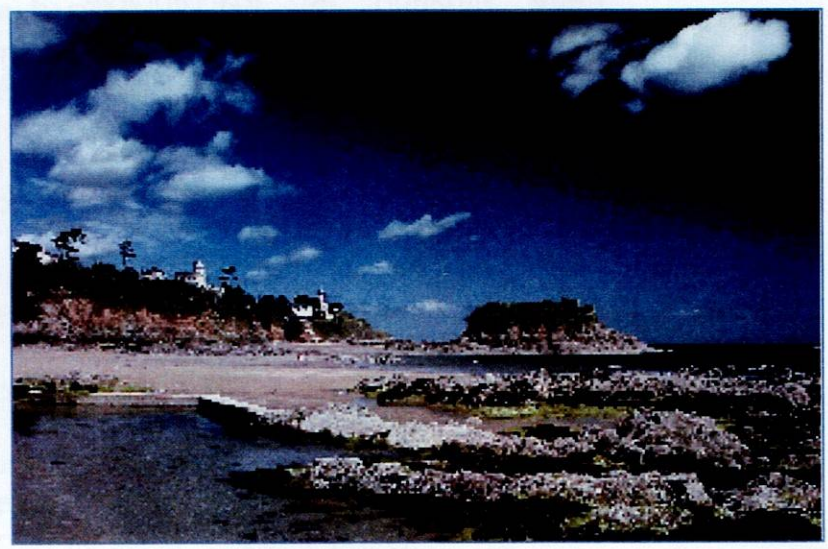
Cependant on ne peut s'empêcher de jeter un regard attristé et de constater à quel point quelques unes de nos plages manquent de certains aménagements indispensables au bien être des estivants durant la belle saison où la fréquentation de la station est décuplée.

Commençons par la plage du Casino où les sanitaires ont fait gravement défaut suite aux travaux du Centre des Congrès lors des saisons 2004 et 2005. Imaginez-vous, pour des personnes âgées ou bien encore pour de jeunes enfants, devoir traverser une plage entière pour se rendre au WC ou bien encore pour pouvoir se rincer à la sortie du bain, alors qu'il est si simple de mettre en place pour la saison des WC et deux ou trois douches de plage. Ceci permettrait d'éviter aux touristes de devoir se rincer les pieds à même le trottoir avec un morceau de tuyau ne dépassant pas un mètre sur la plage la plus fréquentée de la station.

On n'évoquera pas la plage du Gerbot ou la plage de la Grève Noire car le constat reste le même. Quant à la plage du Port, contrairement à ce que l'on pense, beaucoup de personnes se baignent à marée haute et ne disposent pas non plus d'installations permettant de se rincer.

Ne soyons quand même pas trop pessimistes et réjouissons-nous de ne pas rencontrer ces problèmes sur les plages du Châtelet et de la Comtesse où nous pouvons profiter agréablement de ces commodités.
De plus, depuis le mois de septembre 2005, nous trouvons à notre disposition deux nouveaux sanitaires, l'un situé sur le Port d'Armor et l'autre près du Centre des Congrès.
Par ailleurs, on comprend mal que la petite piscine de la plage de la Comtesse ne mérite pas plus qu'un simple coup de pelleteuse en début de saison. Chacun est conscient que ce site a subi des modifications depuis la construction du Port d'Armor, telle que la montée du sable au niveau de la piscine. Pourquoi est-il si difficile de réaménager ce lieu, en remontant les murets par exemple, où tant de jeunes enfants allaient patauger gaiement ce qui faisait le bonheur de leurs parents ? Dernier point, ce sont les terrains de beach-volley, ou devrait-on dire, c' «ETAIT» «LE» terrain de beach-volley. Voilà une station balnéaire qui reçoit chaque année des épreuves internationales dans cette discipline et qui ne possède plus aucun terrain sur, ou près de ces plages.

Pourquoi ne pas réserver une aire pour ce loisir voire deux aires : une sur le port d'Armor où la place ne manque pas, rendant plus vivant ce lieu abandonné aux véhicules, et une autre sur la plage du Casino où on a pu apercevoir des particuliers prendre cette initiative durant la saison dernière. Notons que l'aire de beach-volley de la plage du Casino, qui a été supprimée en 2005, est maintenant utilisée par une annexe de



l'école de voile, offrant ainsi un service de location de matériels nautiques longtemps désiré par les estivants. A chaque mal son remède... c'est vrai que l'on pourrait rêver d'une meilleure intégration au paysage afin de ne pas subir la vue des cabanes de chantier comme c'était le cas ces deux dernières années avec le C.L.J., faute de locaux adaptés aux animations nautiques.

Communauté de communes

Regroupement des casernes

Le sujet majeur d'actualité concerne le regroupement des casernes de pompiers actuellement réparties en trois emplacements du canton : Binic, Etables et Saint-Quay-Portrieux
La Communauté de communes prend en charge 90 % du financement du casernement estimé à 1,3 millions d'Euro. Une implantation commune serait envisagée sur Etables sur Mer non loin de la chapelle mais le maire lui-même n'y est pas favorable. Il affirme que Saint-Quay Portrieux soutiendrait une réalisation sur la zone des Islandais.

Projet de complexe sportif

Un autre projet d'un complexe sportif intercommunal s'élèverait à environ 50 000 Euro. Des discussions avec les Associations sportives sont en cours. L'emplacement n'est pas arrêté mais la commune de Binic ne semble pas vouloir s'y associer.
D'une façon générale, tous ces projets pourront-ils déboucher ?

On reste sceptique lorsqu'on entend le maire de Binic déclarer : ... «parmis les élus de St Quay et de Binic, il y a toujours quelqu'un pour pinailler ou contester quand il y a un projet constructif. Je suis écoeuré de cette Communauté de communes. Pourtant il y a de l'argent ! On avancera pas tant qu'il n'y aura pas de nouveau maires.»

Des nouvelles de Binic

Le conseil municipal a voté le projet nautique de la commune.
Il avait été mis en sommeil car la municipalité considérait que c'était à la Communauté de communes d'en assumer la charge financière. Depuis la commune de St Quay Portrieux refuse le texte sous des prétextes de rédaction incorrecte. (voir bulletin N°8).

Le fameux Radeau boite de nuit crée dans les années 1957 ferme définitivement ses portes.
Les murs ont été vendus à Mme Nicolas ancienne gérante avec son mari, décédé il y a un an, de la coopérative maritime de St Quay Portrieux. Elle a prévu d'en faire un commerce de vêtements. La licence IV est à céder. L'emplacement n'est pas arrêté mais la commune de Binic ne semble pas vouloir s'y associer.

Avant que ne soit crée l'Etrier Club à St Quay Portrieux en 1959 par Danny Lucas, c'était la seule « boite de nuit » du canton. De nombreuses idylles y ont vu le jour sans compter les souvenirs premiers émois d'adolescents. Sauf erreur de notre part, les créateurs du radeau étaient Maurice et Raymonde, anciens du Crazy Horse Saloon.

La presse se fait l'écho d'un nouveau projet de thalasso. Un investisseur s'intéresserait à la pointe de la Rognouse, site remarquable. Deux premiers projets n'avaient pas abouti. Le dossier a été présenté au Conseil municipal. C'est le Conseil général qui est propriétaire des terrains. Déjà, des associations contestent. Cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose dans une commune proche ?

Vie de la commune

Une nouvelle aire de carénage

Parmi les projets de l'équipe municipale, un projet d'aire de carénage est affiché en mairie.
Cet affichage clot la première phase, celle des pré études qui comme nous l'avions indiqué dans un précédent bulletin ont couté 148 350 euro dont 10% pour la commune.
Pour la construction proprement dite, le maire fait savoir que le budget est quasiment bouclé pour une somme supérieure à 3 millions d'Euro. Seuls 15 % manquent mais il espère pouvoir y associer d'autres partenaires.

Etant donné la forte sensibilité du sujet, **nous rapportons telle quelles les grandes lignes de cette information sans commentaire (Voir ANNEXE)**

Pour ceux désireux d'en savoir plus sur ce sujet nous les invitons à se rendre dans le hall de la mairie. Ils trouveront une présentation technique du projet ainsi les schéma d'un bassin de rétention d'eau, avec équipement d'un bac de décantation, débourbeur.

4ème démission au Conseil municipal

Jacqueline Delisle qui avait démissionné de son poste d'adjointe aux affaires sociales en juin 2005 a démissionné du Conseil municipal en adressant directement sa lettre au préfet.
Ouest France du 24 mars nous apprend que l'association qu'elle présidait, Initiatives pour le développement de l'emploi local (IDEL), a été dissoute. Jeanne Lucas étant chargée de la dissolution. Mme Delisle a fait parvenir un courrier aux médias locaux en y expliquant les difficultés financières rencontrées : « l'association n'a pas obtenu de subvention de la municipalité pour participer à son fonctionnement en 2006. »
L'action de Jacqueline Delisle au travers de l'Idel concernait l'accueil des travailleurs saisonniers d'été pour les commerces. La difficulté réside dans la capacité à les loger.
Rappelons que sa démission d'adjointe était intervenue après le vote des élus sur la non préemption de l'internat de Stella Maris. Ce dernier représentait d'après Mme Delisle un outil d'accueil pour les saisonniers mais aussi pour les stagiaires futurs responsables de l'activité touristique. Une telle capacité pourrait être difficile à retrouver.
Mme Delisle évoque son bilan : « réception de 128 personnes en recherche d'emploi dont 26 ont trouvé du travail ».
Il s'agit de la 4eme démission du conseil municipal, pour mémoire :
Mme Rivoalan la première année.
René Dubois adjoint aux affaires sociales également la première année de la mandature, remplacé précisément par Jacqueline Delisle.
Mme Taureau Fournier déchue de ses droits civiques
Et maintenant Jacqueline Delisle remplacée par Mme Herpeux ancienne propriétaire de l'hôtel St Quay.
Si le nombre de démissions atteignait 6, de nouvelles élections seraient imposées par le préfet.

Fiscalité

Les trois taux restent inchangés, sans augmentation municipale à savoir :

Taxe d'habitation	18,06 %
Foncier Bâti	16,54 %
Foncier non bâti	54,06 %

Contrairement aux impôts de la région et du département qui ont épouvantablement augmenté sous couvert de décentralisation.

Rappelons que l'état réajuste la grille des impôts chaque année d'une valeur qui est assez proche de la variation du cout de la vie. Le fait de ne pas augmenter signifie qu'il n'ya a pas d'augmentation au delà de cet ajustement annuel systématique

Brèves

La vie du département

St Quay Portrieux ne peut s'absoudre de son environnement départemental et régional. A l'avenir nous tacherons d'inclure quelques informations d'intérêt pour les résidents dans notre bulletin. L'occasion du vote des budgets est le meilleur moment pour aborder le sujet.

Le budget de la région avec son conseil régional, à ne pas confondre avec le département et son conseil général a été voté ses budgets lors de sa séance du 10 février 2006 pour un montant de 795 millions d'Euro soit une augmentation de 9,5% par rapport à l'année précédente.

Les conseillers expliquent que l'augmentation n'aurait été que de 4,7% si il n'y avait pas de déficit résultant de la décentralisation.
Dans le détail les augmentations se traduiront par :

Foncier bâti	7,6 %
Taxe professionnelle	10,6 %
Cartes grises	15 %

Port d'Armor

Comme chaque année, les responsables du Port d'Armor ont publié les comptes administratifs et le budget primitif, à l'occasion de la réunion du conseil portuaire.
Les recettes ont augmenté de 7% passant de 1 272 259 à 1 362 154 Euro. En toute candeur, cette augmentation est justifiée par les hausses des locations annuelles, des locations professionnelles, des escales et l'accroissement de la taille des bateaux. Si on se reporte au bulletin N° 8, on a la confirmation que l'opération de réajustement pour raison d'équité avait bien une finalité d'augmentation des prix au-delà de l'ajustement annuel.
Les charges d'exploitation ont augmenté de 12% mais incluent des travaux comme la réfection des pieux, la participation au syndicat mixte, l'augmentation des postes de voyage et de déplacement, des fournitures administratives et le paiement d'arriérés ? Ces mêmes augmentations sont estimées à + 4% pour 2006.
La réfection complète des sanitaires est prévue pour environ 150 000 Euro. Espérons que les responsables du Port d'Armor auront la bonne idée de supprimer le bandeau blanc qui provoque une tache disgracieuse au dessus de la jetée. S'il n'est pas possible de le supprimer, au moins s'agirait il de « l'effacer » ne serait ce que par un revêtement granitique du même genre que celui de la jetée.

Contrôle des vitesses

En 2005 la commune a expérimenté une lunette laser pour le contrôle a distance des vitesses.
Le conseil municipal a voté l'achat de cet équipement pour un coût de 9 000.
Quand on sait que la gendarmerie est équipée d'une lunette pour 15 brigades, on est un peu surpris de constater que la lunette municipale corresponde à 1/6ème de brigade.
Si l'objectif de réduire le nombre d'accidents liés à la vitesse est partagé par tous, ne s'agit-il pas d'un investissement disproportionné ?

Cinéma Arletty

La Commune annonce avoir racheté à la Société Clozel le fonds de commerce du cinéma fermé depuis l'été 2005.
Peut-être pourrons nous voir des films bientôt ? On nous a laissé entendre que ce serait pour l'été 2006.

Fète de la coquille

Elle est prévue les samedi 29 et dimanche 30 avril.
Il y aura des exposants et des stands de dégustation les deux jours.
Chaque jour entre 15 h et minuit se succèderont des animations avec entre autres des bagads, Susana Seivanne, Nolwenn Korbell, Giles Servat, Soldat Louis, Denez Prigent.

Féte des plantes venues d'ailleurs

Elle aura lieu les 24 & 25 juin et aura pour thème l'Australie.
Erik Orsenna de l'académie Française a accepté d'en être l'invité d'honneur

Echanges de données touristiques

Les villes de St Quay Portrieux et de Châtel en haute Savoie se sont trouvé des affinités et complémentarités touristiques.
Nous croyons savoir qu'il n'y a pas d'accord de tarification préférentielle pour les uns et les autres.

Des représentants de l'office du tourisme de St Quay Px et des élus ont passé trois jours à Châtel afin d'échanger des supports de communication sur les dimensions touristiques et économiques des deux stations.
Les représentants de Châtel étaient déjà venus nous rendre visite pour y vanter les mérites de leur station de ski.

Les commerces

En décembre René Le Cam notre écrivain local a ouvert un commerce à l'enseigne de la Fleur de Mer qui est un espace à vocation multiple : vente de ses livres, vente de vêtements et objets typiques de mer, salon littéraire, accueil d'écrivains pour dédicaces ou promotion d'ouvrages.

Un nouveau plombier chauffagiste s'est installé à St Quay Portrieux : Paul Jacques Elie. Il remplace J.C Bazile. Sa spécialité est décrite comme chauffagiste, avec diagnostics, entretien et dépannage à domicile des chaudières. Il est domicilié 4 bis rue de la Marne et a gardé le tél. de J.C. Bazile : 02.96.70.34.64.

«De Bouche à oreille», magasin de tissus d'ameublements et de bibelots a été ouvert au 28, rue Clemenceau par Maryse Labbé. Elle a converti cette maison de pêcheur en boutique de décoration. Ancienne visiteuse médicale, elle a suivi la voie de sa passion après avoir effectué une année de recyclage à Tréguier, avec l'obtention d'un CAP de tapissier, décorateur adulte.

La librairie du port est reprise par Hans et Nadine Chauvigny.

Livre

Pour les amoureux de la baie de St Brieuc, ses oiseaux, ses côtes, ses dunes ou ses vallées est paru un beau livre de Xavier Brosse : « Baie de St Brieuc, un hiver entre mer et terres ».
On le trouvera à la Gambille, 10 rue Robien à St Brieuc (02.96.75.12.85) ou à la maison de la Baie, rue Etoile à Hillion (02.96.32.27.98)

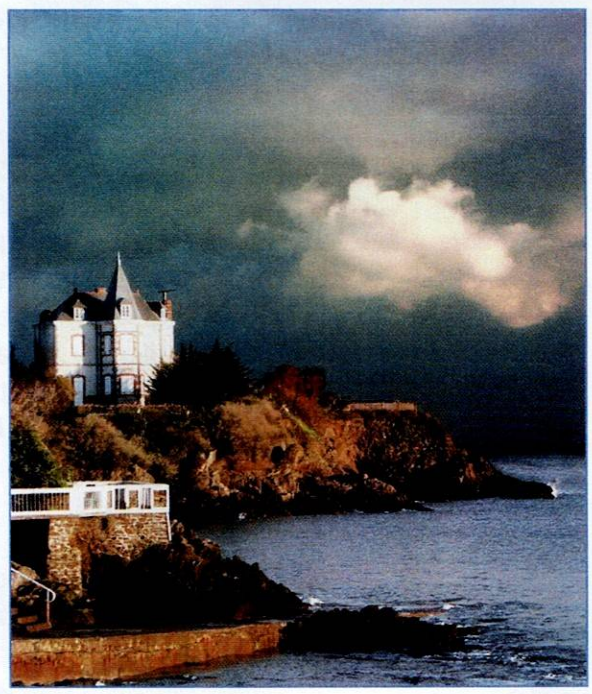
Vie de l'association

Prochaine assemblée générale

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 5 aout 2006 à 11h Résidence des Mimosas avec comme invité M. DAHLQUIST Président de la Communauté de communes Sud Goëlo.

Association Amicale des Résidents
et Amis de Saint-Quay-Portrieux
BP 32
22410 Saint-Quay-Portrieux
E-mail : as_amicale_st_quay@yahoo.fr

Président :
Dominique BLANC dominiqueblanc73@hotmail.com
Vice-présidents :
Blandine de Soultrait jacques.de-soultrait@wanadoo.fr
Louis Rolland louis.rolland@chu-brest.fr
Mathieu Tanon tanon.m@wanadoo.fr
Secrétaire Général
Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Trésorier
Jean d'Herbécourt jdherbecourt@caichevreux.com



CREATION D'UN TERRE-PLEIN ET D'UNE PLATE FORME DE REPARATION NAVALE
AU PORT D'ECHOUAGE DE ST-QUAY PORTRIEUX

La ville de St Quay Portrieux envisage la création d'un terre-plein d'environ 10.000 m2 de surface par le remblaiement de la grève du Port es Leu dans le port d'échouage de SAINT-QUAY. La surface de ce terre plein permettrait l'implantation d'une aire de réparation navale pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres et permettant la circulation d'élévateurs à bateaux de capacité d'environ 50 tonnes.

Le projet proposé s'appuie sur 3 idées directrices :

1) Disposer d'un quai d'accostage supplémentaire, d'une longueur comprise entre 45 et 70 m de long, pour des navires de plaisance de taille moyenne (jusqu'à 12m de long). Ce quai pourra être utilisé pour le levage des bateaux en bord de quai, en alternative à l'autre système de manutention de navire composé de la darse et de l'élévateur à bateaux :
- Soit pour une mise à sec temporaire de quelques heures en zone « libre service », le temps pour les propriétaires ou les entreprises mandatées de réaliser un carénage ou quelques réparations,
- Soit pour une mise à sec de plus longue durée, et le navire sera alors le plus souvent dirigé vers des zones de parking ou de réparation (zones en concession pour les professionnels).

2) Disposer de surface de terre-plein supplémentaire pour le carénage et la réparation des navires du bassin de SAINT QUAY. Une partie de ces surfaces étant affectée à des professionnels sous forme de concession, le reste étant distribuée sous forme de zone de carénage libre service et zone de parking à bateaux.

3) Equiper le site dans le respect des nouvelles normes et réglementations environnementales relatives aux aires de carénage et de réparation navale, ainsi que la loi sur l'eau (nécessité de disposer d'un terre plein dont le revêtement de surface est parfaitement étanche à tous les liquides et polluants, et qui permet la récupération de ces liquides pour les diriger vers un ou plusieurs points de stockage, de décantation et de filtration). L'aménagement du site de réparation navale devra également prendre en compte la récupération et l'évacuation des autres déchets solides ou liquides (nécessité d'une déchetterie).

Environnement

Le vieux port de St Quay Portrieux accolé au nouveau port, est un port d'échouage dédié à la plaisance. Il comprend 4 cales de mise à l'eau, servant également pour le nouveau port, celui-ci n'en comportant pas. Une aire de carénage, dans la partie sud du port, permet la réparation des navires. Elle est utilisée à la fois par les usagers de ce port mais également par les usagers du nouveau port, qui ne possède pas de surface technique de ce genre. L'aire n'est pas équipée de récupérateurs d'eaux usées et les déchets de carénages sont directement rejetés. De même, la présence des deux chantiers navals laisse présager d'éventuelles potentialités de contaminations directes du bassin portuaire.

Dans une optique d'amélioration de la connaissance des pratiques de carénage des plaisanciers, un questionnaire a été envoyé aux plaisanciers du port d'échouage et aux plaisanciers du port en eaux profondes. Il paraît une nette demande des usagers pour :
- L'amélioration des aires techniques
- La qualité des outils proposés
- Le coût des prestations.

Conclusion

Cette enquête a donc permis de mettre en évidence la nécessité d'une amélioration des plate-formes de levage et des aires techniques sur le port de SAINT-QUAY car la demande est croissante et la clientèle existe pour les opérations de levage et d'entretien des bateaux par des sociétés de service.
Les renseignements principaux fournis par les professionnels de la réparation navale et les questionnaires sont les suivants :
- Les aires existantes ne sont pas équipées de systèmes de récupération et de traitement des résidus des opérations de carénage,
- les superficies disponibles sur le port sont insuffisantes,
- une augmentation du nombre de bateaux à sortir de l'eau avec l'arrivée sur le port d'un important moyen de levage,
- la clientèle est importante (1600 clients potentiels), avec comme le montre le questionnaire une forte motivation des usagers du nouveau port à utiliser les moyens de levage et faire appel aux services des sociétés pour réaliser les travaux de carénage et d'entretien de leur bateaux.

Le terre plein équipé d'une aire technique aux normes est donc nécessaire pour la croissance économique du secteur de Saint-Quay.
De plus, suite aux informations recueillies auprès des chantiers et des usagers, il apparaît que cette aire technique devra être équipée de systèmes de récupération des résidus de carénage, mais également de zones d'apport volontaire des déchets spécialisés (papier, verre, batteries, huiles ...) et qu'une gestion précise de ces déchets soit mise en place. La récupération des fusées périmées est également un point important évoqué par les usagers.
Il apparaît également important qu'une zone d'hivernage et d'entreposage des navires soit crée.
La création du terre-plein et d'une zone technique paraît donc nécessaire.